Maître Olivier SPERA
Avocat au Barreau de Saint-Pierre

A VENDRE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE VENDREDI 11 DECEMBRE 2026 A 10 HEURES

Au Tribunal judiciaire de SAINT-PIERRE, Palais de Justice,
28 rue Augustin Archambaud 97410 SAINT-PIERRE

À la requête de La **COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS**, société anonyme au capital de 262 391 274 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 382 506 079, dont le siège social est 59 avenue Pierre Mendès-France 75013 PARIS,

Ayant pour avocat constitué **Maître Olivier SPERA**, Avocat au Barreau de Saint-Pierre, dont le cabinet est sis 29 rue Augustin Archambaud, Local 20 97410 SAINT-PIERRE, @ : o.spera@spera-avocat.fr

DESIGNATION ET DESCRIPTION DU BIEN

Sur la commune de l'ETANG SALE (97427), 164 route des Canots,

Un ensemble immobilier comprenant une parcelle de terre d'une surface de 520 m2, et une maison y édifiée comprenant 7 pièces, WC, Salle de bains, un garage avec pièce au-dessus,

Le tout cadastré sous les références cadastrales suivantes :

Commune	Lieudit	Section	N°	Contenance
L'ETANG SALE	164 CD 19 des Canots	AE	246	03 a 90 ca

Selon diagnostic technique de la SAS EXID, la superficie habitable totale du bien est de 208,89 m² (loi carrez).

La visite du bien sera organisée le vendredi 27 novembre 2026 de 15 heures à 17 heures par la SCP MALARDE – RULLIER, Commissaires de justice à SAINT-LOUIS, domiciliée 50 B, Rue François de Mahy 97450 SAINT-LOUIS ; Tel : 02.62.26.14.30 ; @ : huissiersaintlouis@orange.fr

La mise à prix est fixée à 60 000 euros.

Renseignements sur le site internet www.thesa.legal

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau de Saint-Pierre, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de SAINT-PIERRE sous le RG N°25/00015, ou au cabinet de l'avocat du poursuivant.